

Joseph-Thomas LeBlanc : la chanson de tradition orale au pied de la lettre

Joseph-Thomas LeBlanc : searching for the essence of traditional songs

Louis-Martin Savard

Volume 10, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1013540ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1013540ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Savard, L.-M. (2012). Joseph-Thomas LeBlanc : la chanson de tradition orale au pied de la lettre. *Rabaska*, 10, 47–68. <https://doi.org/10.7202/1013540ar>

Résumé de l'article

Entre 1938 et 1941, le journaliste acadien Joseph-Thomas LeBlanc (1899-1943) a fait publier 87 chroniques sur la chanson de tradition orale dans les pages de *La Voix d'Évangéline*. Sur le plan de la méthode ethnographique, plutôt que de parcourir les paroisses à la recherche de chanteurs, il correspond avec ses informateurs par le biais de son journal. À la même époque, il entretient également des relations épistolaires avec Marius Barbeau et Luc Lacourcière. C'est à la faveur de tous ces échanges écrits qu'il met en place ses chroniques et qu'il établit les versions des chansons qu'il publie. À partir de sa chronique consacrée à « La complainte de saint Alexis », cet article s'intéresse au travail pionnier de ce folkloriste aujourd'hui méconnu.

Joseph-Thomas LeBlanc : la chanson de tradition orale au pied de la lettre

LOUIS-MARTIN SAVARD

Université de Moncton

Joseph-Thomas LeBlanc a vu le jour en 1899, à Sackville, au Nouveau-Brunswick. Il est mort dans la fleur de l'âge en 1943, laissant en plan un nombre considérable d'écrits : des notes sur le parler acadien, une collection de contes ainsi qu'un projet de recueil critique de chansons. Peu d'informations ont été conservées à son sujet¹. D'un point de vue biographique, il demeure un personnage plutôt énigmatique².

Au cours de sa vie, LeBlanc s'est passionné pour divers aspects du patrimoine immatériel acadien. Le texte qui suit s'intéresse plus précisément aux recherches qu'il a menées sur la chanson de tradition orale dans le cadre de ses chroniques « Nos vieilles chansons acadiennes », publiées à l'intérieur des pages du journal *La Voix d'Évangéline* entre 1938 et 1941.

Une jeunesse difficile

Dès ses jeunes années, LeBlanc s'enthousiasme pour l'univers des lettres et de la culture : il écrit des contes, il rédige des scénarios de films et il s'adonne à la poésie. Toutefois, le manque d'opportunités et le contexte socio-économique défavorable de son époque freinent l'exécution de ses ambitieux desseins. Incapable de véritablement s'épanouir sur le plan professionnel, il se voit contraint de mener une existence ponctuée d'infortunes et d'errances. Pour se réaliser par l'entremise de la recherche autour du folklore, il devra se montrer persévérant.

C'est à la fin des années 1930 qu'il entame une carrière de journaliste et qu'il fait paraître 87 chroniques³ sur la chanson de tradition orale. Aujourd'hui,

1. Un mémoire de maîtrise réalisé en 1950 : Gisèle Blouin, *Bibliographie analytique de Joseph-Thomas LeBlanc*, mémoire, M.A., Université Laval, 1950, 158 p. ; et un article publié en 1991 : Charlotte Cormier et Donald Deschênes, « Joseph-Thomas LeBlanc et le romancero inachevé », *Canadian Folklore Canadian*, vol. 13, n° 2, 1991, p. 55-70.

2. Pour des informations biographiques plus complètes, voir Ronald Labelle « J.-Thomas LeBlanc et le mystère des Contes d'Acadie », *Port-Acadie*, Pointe-de-l'Église, n° 20-21, automne 2011-printemps 2012, p. 131-139.

3. En vérité, quatre-vingt-huit chroniques ont été publiées, si l'on considère la première de



Thomas LeBlanc (date inconnue).
Source : AFUL, P178-C5-2.

ce corpus de textes journalistiques représente l'essentiel de ses publications répertoriées ou officielles. Autrement, les traces écrites qu'il a léguées se trouvent en archives. Rétrospectivement, le dépouillement du fonds Thomas LeBlanc⁴ suggère au chercheur que, s'il n'eût été de son décès précipité, ce dernier aurait certainement connu une riche et brillante carrière.

Dans ce qui suit, nous essayerons de situer LeBlanc par rapport aux principaux acteurs avec qui il a entretenu des relations épistolaires à l'époque où il œuvrait comme journaliste. Également, nous nous attarderons sur une de ses chroniques, *La Complainte de saint Alexis*, d'un point de vue « génétique », c'est-à-dire que nous nous intéresserons aux techniques de recherche et d'enquête inusitées que LeBlanc adoptait afin de forger ses analyses. Nous étudierons ainsi les ressorts que cachaient les versions des chansons qu'il publiait⁵.

Les chroniques

En 1938, suite à un court passage à Edmundston où il effectue ses débuts en journalisme au sein de l'équipe du *Madawaska*, LeBlanc devient l'adjoint d'Alfred Roy, rédacteur en chef de *La Voix d'Évangéline*⁶ à Moncton. Au moment où il tient la barre de sa chronique hebdomadaire, LeBlanc correspond avec plusieurs folkloristes de renom. Sans doute dans l'idée de faciliter ses avancées et d'augmenter la validité scientifique de ses recherches, il élargit son réseau de connaissances professionnelles. À tout seigneur tout honneur, il se tourne d'abord vers Marius Barbeau. Cela est compréhensible : à l'époque où LeBlanc met les pieds à *La Voix d'Évangéline*, Barbeau est l'ethnologue canadien-français le plus estimé. Du même coup, LeBlanc entre en contact avec Luc Lacourcière. À la fin des années 1930, époque antérieure à la fondation des Archives de folklore de l'Université Laval, Lacourcière se trouve à Ottawa auprès de Barbeau⁷. Cela dit, dès ses premières chroniques sur les vieilles chansons acadiennes, ces deux collaborateurs s'avèrent précieux pour LeBlanc.

toutes, « C'était par un dimanche » qui n'a pas reçu l'appellation *Nos vieilles chansons acadiennes*.

4. Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, Université de Moncton [désormais CÉAAC], fonds J.-Thomas LeBlanc, n° 149.

5. Ce n'est pas le cas de *La Complainte de Saint Alexis*, mais LeBlanc publiait souvent une, deux, parfois trois versions alternatives des chansons qu'il analysait.

6. *La Voix d'Évangéline* est un nom qu'a porté le journal *L'Évangéline* (1887-1982) entre août 1937 et mars 1944.

7. En 1978, dans le cadre d'une entrevue radiophonique, Lacourcière affirme : « ...39, c'était l'année de la guerre. Alors, ne pouvant aller étudier en France, je suis allé à Ottawa et j'ai travaillé dans l'antichambre de M. Barbeau qui m'a ouvert ses collections, [...] c'est de cette façon que j'ai commencé mes premières études. » : Luc Lacourcière, *La Tradition orale d'expression française en Amérique du Nord*, Service des transcriptions et dérivés de la radio Maison de Radio-Canada, Coll. Entretien, cahier n° 20, 19 et 26 octobre 1978.

LeBlanc échange aussi des lettres avec d'autres personnalités du milieu ethnographique. Parmi celles-ci, retenons le père Anselme Chiasson, son compatriote acadien, ainsi que l'ethnomusicologue d'origine jeannoise, François Brassard. Enfin, LeBlanc tisse des liens avec deux États-Uniennes, soit Sarah Gertrude Knott, directrice du National Folk Festival⁸ et Irene W. Holmes de la Louisiana State University⁹. Cette correspondance, quoique beaucoup moins substantielle, illustre toutefois, de la part du folkloriste monctonien, une volonté manifeste de franchir les frontières canadiennes.

Marius Barbeau

LeBlanc a séjourné à Ottawa à la fin des années 1930 où il a obtenu des contrats de traduction. Sur le plan synchronique, ce passage dans la capitale nationale coïncide avec le moment où Marius Barbeau parachève la rédaction de son *Romancero du Canada*¹⁰. LeBlanc aurait-il été en contact avec ce dernier ? Voilà une question qui mérite d'être posée.

Lire les lettres envoyées par Barbeau à LeBlanc, c'est comprendre l'importance de l'indubitable support symbolique qu'a rapidement reçu le journaliste-folkloriste. Lettre après lettre, celui qui fait autorité en matière de recherches ethnographiques à Ottawa encourage et approuve ouvertement le travail que poursuit le rédacteur adjoint de *La Voix d'Évangéline*.

[V]ous allez devenir un de nos meilleurs collectionneurs de chansons, avec Massicotte et Lambert. Je vois que vous avez à votre disposition un domaine d'une grande richesse et encore inexploité.¹¹

Vraiment je suis étonné et émerveillé de la richesse de votre cueillette qui, je le vois, va longtemps se continuer.¹²

En 1938, lorsque s'amorce l'échange épistolaire entre les deux hommes, Barbeau vient tout juste de faire publier son *Romancero du Canada*, dont il envoie une copie à son correspondant néo-brunswickois. C'est aussi avec clémence et bienveillance qu'il autorise ce dernier à citer son ouvrage à l'intérieur de ses chroniques :

J'y ai remarqué, à un certain endroit, que vous regrettiez de ne pas pouvoir reproduire des passages du ROMANCERO à cause de la petite clause des droits d'auteur au commencement [*sic*]. Je puis vous dire, une fois pour toutes que

8. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, Sarah Gertrude Knott à J.-Thomas LeBlanc, 1 février 1941 : « Could it be possible that I did not write to thank you for the most interesting material I did receive ? If I did not, it is unpardonable because I cannot tell you how much I appreciated all the work you had gone to tell me all the things I did not know. [...] I wish so very much that you could attend the Festival. »

9. Irene W. Holmes, *Louisiana French folk songs*, LSU Press, 1939, 159 p.

10. Marius Barbeau, *Romancero du Canada*, Toronto, Macmillan, 1937, 251 p.

11. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, M. Barbeau à J.-Thomas LeBlanc, 25 novembre 1938.

12. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, M. Barbeau à J.-Thomas LeBlanc, 27 mars 1939.

vous pouvez en reproduire tout ce que vous voudrez avec ma permission et la permission implicite des éditeurs.¹³

En plus de son propre livre, Barbeau, à la fois mentor et protecteur, lui expédie d'autres ouvrages de référence.

Je vais vous envoyer le romancéro de Doncieux¹⁴ que notre bibliothèque est prête à vous prêter, et je vous enverrai aussi d'autres recueils de notre bibliothèque. Ces livres vous seront envoyés comme prêt exceptionnel et à titre de collaborateur.¹⁵

Ces ouvrages se montreront sans doute fort utiles pour le folkloriste, car dans les chroniques subséquentes à la réception du colis, ils sont abondamment cités et pris en exemple. Avant cela, le seul outil de référence dont semble disposer LeBlanc, du moins le seul qu'il cite, est le recueil d'Ernest Gagnon¹⁶.

Enfin, Barbeau affirme ouvertement son intention de donner un coup de main à LeBlanc pour que celui-ci bénéficie d'une bourse lui permettant d'avancer ses recherches et ultimement de faire publier son propre recueil de chansons.

Si vos circonstances (position et travail) s'y prêtaient, il serait possible de faire une demande pour vous (avant l'hiver prochain) d'une bourse de la Société royale, fondation Carnegie, comme celle qu'a reçue Lacourcière; ou encore une bourse (plus considérable) de la Fondation S... [*sic*] au E.-U. pour la préparation d'un livre de chansons – les vôtres. Mais il faudrait, au cas où vous les obteniez, vous absenter, à l'étranger.¹⁷

Sans contredit, l'excellent rapport qu'a entretenu Thomas LeBlanc avec Marius Barbeau témoigne et valide la pertinence des chroniques « Nos vieilles chansons acadiennes ».

Luc Lacourcière

Au moment où LeBlanc entre en contact avec lui, Lacourcière, récipiendaire d'une bourse de la Société royale, vient tout juste d'entreprendre sa carrière. Aussi, mentionnons que Lacourcière est le cadet de LeBlanc d'une dizaine d'années, le rapport que développent les deux chercheurs apparaît, en quelque sorte, plus collégial et plus égalitaire qu'entre Barbeau et LeBlanc. Lacourcière et LeBlanc s'échangent ainsi un nombre très significatif d'informations. Véritablement, ils coopèrent et ils s'entraident. LeBlanc, pour Lacourcière, n'est pas qu'un simple informateur acadien pouvant lui procurer de nouvelles versions de chansons, mais plutôt un collègue crédible et chevronné. Par

13. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, M. Barbeau à J.-Thomas LeBlanc, 30 janvier 1939.

14. George Doncieux, *Le Romancéro populaire de la France*, Paris, Émile Bouillon, 1904, 522 p.

15. CÉAAC, *op. cit.*, 30 janvier 1939.

16. Ernest Gagnon, *Chansons populaires du Canada* (deuxième édition), Québec, Robert Morgan, 1880, 350 p.

17. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, M. Barbeau à J.-Thomas LeBlanc, 13 mars 1940.

exemple, et on le verra plus loin, lorsque vient le temps d'éclaircir un problème lié à l'imagerie populaire, on assiste à une authentique collaboration entre ces derniers.

Quelques années après la mort de LeBlanc, dans le cadre des publications des Archives de folklore de l'Université Laval, deux études seront d'ailleurs dédiées au folkloriste acadien¹⁸.

Anselme Chiasson

Moins d'un an avant sa mort, LeBlanc fait parvenir une lettre à son compatriote Anselme Chiasson. Dans cette lettre, datée du 13 décembre 1942, on apprend quelles sont ses véritables visées scientifiques, mais aussi quels sont les obstacles qui paralysent l'avancement de ses projets :

Il y a longtemps que je me livre à l'étude et à la recherche de vieilles chansons acadiennes dans le but de publier moi-même un « romancero acadien ». Mais je ne saurais publier ce livre avant plusieurs années à venir pour les raisons suivantes :

Il me faudrait parcourir les paroisses acadiennes afin de recueillir les mélodies d'un grand nombre de chansons dont les textes littéraires seulement m'ont été envoyés par les lecteurs du journal.

Le Romancero que je voudrais publier n'intéresserait peut-être pas la masse du peuple qui, malheureusement, n'attache que très peu d'importance aux chansons de « sur l'an premier ». Ce serait un livre qui s'adresserait plutôt aux intellectuels. [...] Donc je ne sais quand je pourrai, à mes propres dépens, publier un tel livre¹⁹.

François Brassard et les mélodies acadiennes de LeBlanc

Même si dans cette lettre envoyée au père Chiasson il affirme la nécessité de parcourir l'Acadie afin de recueillir les mélodies de ses chansons, LeBlanc réussit cependant à en noter cent vingt et une²⁰. Malheureusement, les lecteurs de *La Voix d'Évangéline* n'ont jamais pu profiter de cette richesse puisque le journal ne possédait pas l'appareil de « photo-montage » nécessaire à leur reproduction. On peut supposer que si le romancero acadien de LeBlanc avait pris forme, elles auraient été mises à profit. Chose certaine, on devra un jour se pencher sur leur étude ; celles-ci sont susceptibles de recéler des qualités bien singulières.

À ce sujet, en 1940, Thomas LeBlanc et François Brassard, musicien et ethnomusicologue québécois, se sont échangé plusieurs lettres. Brassard travaillait alors sur la chanson acadienne et s'intéressait aux mélodies recueillies

18. Luc Lacourcière, « Les Écoliers de Pontoise, Étude critique d'une chanson populaire », *Les Archives de Folklore, Vol. 1*, Montréal, Fides, 1946, p. 176-199 ; Ernest Haden, « La Petite Cendrillouse, Version acadienne de Cendrillon », *Les Archives de Folklore, Vol. 3*, Montréal, Fides, 1948, p. 21-34.

19. CÉAAC, J.-T. LeBlanc à A. Chiasson, 13 décembre 1941.

20. CÉAAC, Fonds J-Thomas LeBlanc, 149.

et transcrites par LeBlanc. Voici ce qu'il lui écrivait :

Elles ont aussi conservé leurs modalités d'antan avec une fidélité qu'on ne trouverait pas chez celles de France ; et le *Prisonnier de Nantes* en particulier s'avère sous ce rapport, bien plus authentique, bien plus expressif aussi que celui que le musicien Ernest Gagnon a publié.²¹

Plus [*sic*] on étudie la chanson de folklore acadienne, plus on lui trouve de vraie substance, et plus aussi on désire la connaître. Je ne saurais donc trop vous remercier pour la précieuse liberté que vous avez voulu m'accorder de pénétrer dans votre riche collection. Et bien que ce ne soit encore là qu'une partie de votre répertoire, je crois me féliciter d'avoir ici la série complète des chansons que vous avez publiées dans l'Évangéline, et en plus les mélodies d'un bon nombre de ces pièces.²²

Les chroniques de LeBlanc s'adressaient peut-être au grand public, par contre elles présentaient suffisamment de finesse pour retenir l'attention de musiciens professionnels. Pour preuve, celui qui à l'époque était organiste à l'église Saint-Dominique de Jonquière et qui, en 1946, devint professeur à l'Université Laval et membre du comité des éditions des Archives de folklore, François Brassard, collectionnait, dès la fin des années 1930, les textes du journaliste acadien.

Les catégories du catalogue Laforte²³

Lorsqu'on se réfère au classement du catalogue Laforte et à ses six grandes catégories, on remarque que les chroniques de LeBlanc se répartissent ainsi : 29 chansons en laisse, 38 chansons strophiques, 18 chansons en forme de dialogue, 1 chanson énumérative et 2 chansons non répertoriées²⁴. Les deux dernières catégories, chansons brèves et chansons sur timbres, sont absentes. La raison qui expliquerait cela est peut-être liée au fait que le rédacteur de « Nos vieilles chansons acadiennes » souhaitait que ses chroniques se montrent dignes des analyses menées par les « grands » comme Barbeau et Doncieux. Ainsi, les chansons brèves sont rarement associées au répertoire le plus « noble » de la tradition orale. Il en va de même des chansons sur timbres qui prennent souvent une couleur plus « locale » et qui, pour employer les mots du chroniqueur, ne sont pas toujours de dignes représentantes des chansons de « sur l'an premier ». Enfin, une seule chronique s'intéresse à une chanson énumérative, une autre catégorie qui traite souvent de thèmes

21. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, François Brassard à J.-Thomas LeBlanc, 13 mai 1940.

22. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, François Brassard à J.-Thomas LeBlanc, 18 juin 1940.

23. Conrad Laforte, *Le Catalogue de la chanson folklorique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 6 vol., 1977-1987.

24. Pour plus de détails, voir l'annexe établie dans Charlotte Cormier et Donald Deschênes, « Joseph-Thomas LeBlanc et le romancero inachevé », *Canadian Folklore Canadian*, vol. 13, n° 2, 1991, p. 67-70.

plus rigolos et plus « bas ».

Une technique de cueillette inhabituelle

Contrairement à son homologue Adélarde Lambert²⁵, LeBlanc n'a pas sillonné les villages à la recherche de chanteurs. Il a plutôt utilisé la correspondance afin d'entrer en contact avec ses informateurs. En fait, selon les documents retrouvés en archive, on sait que LeBlanc a collecté une certaine quantité de chansons auprès de sa grand-mère maternelle, Marcelline Doiron. Par contre, comme en témoigne l'extrait suivant, ce que nous nommons ici « collecte » ressemble plus à un souvenir de jeunesse qu'à une démarche ethnographique rigoureuse :

M. Barbeau, voilà la chanson d'Alexis, telle que je l'ai moi-même entendu [*sic*] par ma vieille grand'mère, M^{me} Thomas Gauvin, née Marcel[*l*]ine Doiron, décédée [...] en 1916, à l'âge de 73 ans, je crois. Je vous remets tels [*sic*] que je m'en souviens.²⁶

S'il se tourne vers cette technique d'enquête épistolaire, c'est tout simplement parce qu'il ne dispose pas d'autres moyens de le faire. La lettre au père Chiasson citée plus haut corrobore explicitement cette hypothèse. Remarquons néanmoins que, depuis 1939, Barbeau tente de mettre à sa disposition un appareil d'enregistrement²⁷, voire même de se rendre en Acadie afin de lui prêter main forte, quoique cela ne se soit jamais produit.

Au sujet de la cueillette des mélodies sur le phonographe, je commence à me rendre compte qu'il faudra bien que j'y aille moi-même avec l'appareil et un [*sic*] auto pour pouvoir circuler pendant le temps voulu [...]²⁸.

LeBlanc, avant de s'adresser à des informateurs en particulier, utilise les pages du journal afin de lancer un appel à tous. Il expose des consignes au sujet de la langue dans laquelle il souhaite que les textes lui soient envoyés. Autant que possible, il recherche des versions qui ne sont pas des textes manuscrits de chansons copiées dans un cahier.

Il nous fera plaisir de publier le texte de vieilles chansons acadiennes que nos lecteurs ou autres personnes auraient l'obligeance de nous faire parvenir. Bien entendu, il faudra que ce soit vraiment des vieilles chansons « de sur l'en-premier », et, en plus il ne faudra pas changer les mots des chansons mais nous les remettre telles qu'elles se chantaient autrefois²⁹.

25. Collectionneur bibliophile et folkloriste du cœur du Québec, Adélarde Lambert (1867-1946) a recueilli un grand nombre de chansons pour Marius Barbeau.

26. Musée National du Canada, aujourd'hui Musée canadien des civilisations, Fonds Marius Barbeau, coll. J.T. LeBlanc, ms. 928.

27. Au moment où Barbeau désire mettre à la disposition de LeBlanc un appareil d'enregistrement, c'est Adélarde Lambert qui en est le bénéficiaire.

28. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, M. Barbeau à J.-Thomas LeBlanc, 27 mars 1939.

29. *Nos vieilles chansons acadienne*, 22 sept. 1938, p. 10.

Nous prions les personnes qui nous enverraient des vieilles chansons de les écrire d'un seul côté du feuillet et aussi de ne pas essayer à [sic] les rédiger en français moderne. Il faut les écrire telles qu'elles ont été composées³⁰.

Sur le plan des analyses qu'il propose, il n'aborde pas toujours les chansons de la même manière. Souvent il les traite d'un point de vue thématique, c'est-à-dire qu'il explique à ses lecteurs la signification du récit que contiennent les paroles. Fréquemment, il fournit des informations quant aux origines géographiques de la chanson. Dans d'autres cas, il soumet une étude de nature comparative dans laquelle il met en parallèle différentes versions de la même chanson. Enfin, il traite parfois de la dimension linguistique des textes qui lui sont soumis.

Un autre élément digne de mention, c'est l'ampleur de la distribution géographique de ses informateurs. Au début, ces derniers proviennent en grande partie des alentours de Moncton et du comté de Kent : Leger Corner, Lakeburn, Moncton, St-Antoine, St-Luc, Rogerville, *etc.* Par contre, au fur et à mesure que la chronique rayonne et qu'elle gagne en popularité, on remarque que ceux-ci viennent de régions de plus en plus éloignées : Nord du Nouveau-Brunswick, Péninsule acadienne, l'Île-du-Prince-Édouard, Québec et États-Unis (Massachusetts et Connecticut).

La Complainte de saint Alexis³¹

Dans ce qui suit, nous essayerons de reconstituer les pratiques de recherche et d'enquête que menait LeBlanc. Nous verrons d'abord comment s'est « bâtie » cette version qu'il a décidé de publier. Il s'agira donc de faire le travail à rebours et de restituer les étapes qui ont permis d'établir la version jugée finale. Aussi, nous verrons comment une grande partie de son travail est le fruit de correspondances soutenues qu'il entretient avec le public, avec Marius Barbeau et avec maints intervenants du milieu de la recherche en folklore.

Pourquoi « La Complainte de saint Alexis » ? Notons d'abord qu'il s'agit de la première « longue » analyse effectuée par le journaliste. Avec celle-ci, « Nos vieilles chansons acadiennes » passent d'une à deux colonnes. Également, la version du texte de cette chanson suscite beaucoup d'intérêt de la part de Barbeau et de Lacourcière et donne lieu à une correspondance abondante. Le 6 octobre 1938, LeBlanc demande à ses lecteurs de lui transmettre des versions de la « Complainte de saint Alexis »³².

30. *Nos vieilles chansons acadiennes*, 9 mars 1939, p. 10-11.

31. Une version complète de la chronique est fournie en annexe.

32. Dans cette même chronique, sont également demandées : La complainte de Marianson, Dame Lombarde, La chanson de Renaud, La chanson de Sylvie ainsi que La chanson de Clori et Belleri. Au cours des mois suivant cette requête, une chronique sera publiée pour chacun de ces titres.

Nous serions très obligés à quiconque pourrait nous faire parvenir des versions acadiennes des célèbres chansons suivantes : La chanson d'Alexis ou de Saint-Alexis qui après avoir « consenti au mariage pour plaire à ses parents », s'en alla « sur terre et sur mer, faire l'aumône aux pauvres ses amis »³³.

Environ un mois plus tard, soit le 10 novembre 1938, paraît une chronique mettant en vedette cette chanson strophique à sujet religieux³⁴. L'examen du fonds LeBlanc nous permet de constater qu'entre la date où le journaliste fait sa requête auprès des lecteurs et le moment où la chanson est publiée dans le journal, un nombre considérable d'échanges épistolaires est effectué. LeBlanc, avec rigueur et minutie, utilise tous les moyens dont il dispose pour donner à sa version de la chanson ainsi qu'à la courte analyse qui l'accompagne la plus grande exactitude possible. Pour chacun des textes qu'il reçoit, il envoie une lettre dans laquelle il demande des informations supplémentaires à son informateur : de qui avez-vous appris cette chanson et dans quel contexte ? Cette méthode lui permet, entre autres, de distinguer ceux qui connaissent vraiment la chanson, qui savent la chanter, de ceux qui ne font que retranscrire un texte se trouvant dans un cahier. Parfois, cela lui offre aussi l'occasion de tisser des liens plus solides avec ses informateurs.

D'abord, remarquons que, selon ce qu'affirme LeBlanc, le texte imprimé dans les pages de *La Voix d'Évangéline* est construit à partir de cinq textes³⁵.

Le texte que nous publions ici, et qui nous semble avoir été le plus répandu en Acadie, provient d'une version que nous tenons personnellement de notre grand-mère maternelle et de quatre autres versions fournies respectivement par M^{me} J.-L. de Shédiac, N.-B., M^{me} Adolphe King, de Botsford Portage, N.-B., M^{me} Joseph LeBlanc, de Saint-Paul, N.-B., et M^{lle} Julia Frenette, de Roberville, N.-B.

Le premier texte, celui de la grand-mère maternelle de LeBlanc, est relativement incomplet en comparaison avec la version finale : il n'est constitué que de 15 vers hétérométriques typographiés, et son récit, elliptique, omet plusieurs épisodes de l'histoire d'Alexis. Par exemple, les quatre derniers sixains présents dans la version imprimée sont tout simplement absents. Ce qui suit est une transcription de la version que LeBlanc a recueillie auprès de sa grand-mère :

*La complainte de saint Alexis*³⁶

Alexis étant grand
Pour plaire à ses parents,

33. « C'est sur le pont de Londres » *La Voix d'Évangéline*, 13 octobre 1938, p. 10.

34. Chanson classée II-B.14, selon le catalogue Laforte.

35. Voir l'annexe II pour une retranscription complète de ses quatre documents.

36. Reproduction d'un document dactylographié par Thomas LeBlanc : CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc.

Consentit au mariage une fille épousée

Le soir de la noce

Fallut se reposer.

Il va dans son cabinet prends une bague, une ceinture d'or,
 Et la donne à son épouse pour entretenir l'amour.

De là Alexis partit

De pays en pays.

C'est sur la terre, c'est sur la mer, c'est dans d'autres pays,
 Il s'en va faire l'aumône aux pauvres ses amis.

Alexis dans son cœur

Il sentait les douleurs.

Les rigueurs et les peines ne sont 'rien qu' pour un temps,

Il faut donc que j'endure pour être triomphant.

(Mots et mélodies de ma grand'mère maternelle, née Marcelline Doiron de St-Anselme, près [sic] Moncton)³⁷

La complainte de saint Alexis.

Très lent.

R. Alexis s'est tant grand pour plaisir à ses pa-rents d-le-d-is s'est tant
 grand pour plaisir à ses pa-rents con-sen-tit au mari-a-ge, ne pour-vant être
 ben-com-men-ce les-re-ces on le fait é-pousé

Transcription de la mélodie de la complainte saint Alexis

par J.-Thomas LeBlanc

Source : CÉAAC, fonds Thomas LeBlanc, 149,5.

(Photographie de Louis-Martin Savard, juin 2012.)

En comparaison avec la version finale³⁸, celle-ci se montre plutôt partielle. À première vue, et si on se fie à ce qu'il affirme à ses lecteurs, LeBlanc semble avoir fait le tri parmi les éléments narratifs présents dans les cinq versions qu'il a utilisées et avoir complété le récit de sa grand-mère.

En fait, en se référant aux autres versions reçues par LeBlanc, on s'aperçoit qu'à l'exception d'une partie de la quatrième strophe qui appartient à M^{me} Jos

37. Le fonds LeBlanc contient également une mélodie notée de cette complainte, on peut en déduire que celle-ci a été recueillie auprès de sa grand-mère maternelle.

38. Voir l'annexe I.

LeBlanc de Saint-Paul, le texte publié correspond en majeure partie à celui de M^{me} Adolphe King. À l'instar du texte de M^{me} King, le récit de la version de LeBlanc expose les mêmes épisodes narratifs et s'articule sur un découpage de treize strophes. Autrement, le journaliste procède à une régulation de la grammaire, de l'orthographe et de la ponctuation de son informatrice. Il modifie également les mots qui n'ont pas de sens : « La *liqueur* et les peines³⁹ » devient « Les *rigueurs* et les peines⁴⁰ ». Aussi, comme dans le cas suivant, il reformule, par l'ajout d'une ponctuation adéquate, les passages en discours direct déficients : Le chapelier la prit / A hautevoir [*sic*] la lit / Alexis je me nomme / Fils de cette maison / ...⁴¹ » est transformé ainsi : « Le chapelier la prit / À haute voix la lit : / « Alexis je me nomme, / Fils de cette maison, [...] »⁴² ».

Cependant, et peut-être dans le but de publier des textes « comme ils sont chantés », LeBlanc laisse des éléments comme des marques d'oralité : (jonction de syllabes) « Le soir après l'souper », il laisse aussi cette forme grammaticale archaïque « Lui demandit l'aumône⁴³ ».

Or, si on se réfère à l'annexe II, on observe que le texte définitif a été grandement « standardisé » par rapport aux versions manuscrites lui ayant servi de modèles. On est donc en mesure de se questionner au sujet de l'efficacité de la méthode de LeBlanc. Évidemment, ces textes ne sont pas parfaitement fidèles aux chansons « telles qu'elles ont été chantées ». On doit se rappeler que LeBlanc, en général, n'entend pas les versions chantées de ses chansons, du moins pas celles que lui fournissent ses correspondants. Par contre, s'il avait travaillé à partir d'enregistrements sonores, il y a fort à parier que le passage de la forme orale, ou « sonore », à la forme textuelle aurait conduit à un certain décalage entre l'original et la transposition. Il est vrai, le code linguistique écrit semble souvent impuissant devant tous les effets prosodiques de la voix humaine (débit, intonations, accents et couleurs particulières). En somme, LeBlanc aurait été confronté à des choix, d'un autre ordre, mais tout aussi importants s'il avait travaillé à partir d'enregistrements sonores. Dans le cas des chroniques, ce sont en quelque sorte les informateurs eux-mêmes qui s'acquittent de la tâche de transposition. LeBlanc, lui, incarne à la fois un rôle de folkloriste et « d'éditeur ».

Enquête autour de l'imagerie populaire

LeBlanc, dans sa collaboration avec Barbeau et Lacourcière, avait l'habitude de faire acheminer les versions qu'il recueillait. Le fonds LeBlanc contient à

39. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc.

40. « La Complainte de Saint Alexis », *La Voix d'Évangéline* le 10 novembre 1938, p. 10.

41. CÉAAC, *OP. CIT.*

42. « La Complainte de Saint Alexis », *op cit.*

43. *Ibid.*

cet égard un grand nombre d'accusés de réception à l'intérieur desquels ses partenaires le remercient pour telle ou telle version de chanson. Ainsi, suite à la publication de la chronique dans le journal, LeBlanc reçoit une lettre de Lacourcière. Ce dernier s'interroge concernant une certaine version de saint Alexis.

Parmi vos versions il y en a une qui me laisse quelque doute sur sa provenance. C'est celle de Madame Hubert Arsenault, de Saint-Ignace, comté de Kent. Vous serait-il possible d'obtenir quelques précisions de cette personne sur la façon dont elle a appris « le cantique d'Alexis », si elle a eu entre les mains quelque imprimé, livre ou image, de cette chanson-cantique. Ce sont là quelques détails qui me manquent pour terminer l'étude des versions acadiennes et canadiennes d'Alexis.⁴⁴

Afin de remplir cette demande de Lacourcière, LeBlanc entre en contact avec madame Arsenault. Quelques semaines plus tard, à l'intérieur d'une lettre, cette dernière lui indique que les paroles de la chanson correspondent à un texte se trouvant au bas d'une illustration de saint Alexis appartenant à la famille de M. Alsime Arseneau de Saint-Ignace au Nouveau-Brunswick⁴⁵. Même si les sources disponibles ne nous permettent pas de le certifier, l'image en question est sans doute une pièce issue de la littérature de colportage. À cet effet, on retrouve, dans le fonds LeBlanc, une « liste de chansons provenant de l'imagerie populaire » que lui avait fait parvenir Barbeau⁴⁶. Quelques semaines plus tard, LeBlanc informe Lacourcière du déroulement positif de son investigation. Ce dernier est enchanté :

Et ce matin je reçois la bonne nouvelle de « Saint-Alexis » retrouvé. Bravo ! M. Barbeau, à qui j'ai fait part de votre lettre, dit qu'effectivement il sera difficile de se procurer cette image, si c'est un souvenir de famille, et encore plus si l'on s'aperçoit qu'elle a une valeur intrinsèque. Cependant, si on pouvait l'emprunter pour en prendre une bonne photographie susceptible d'être reproduite à l'occasion de la publication des textes qu'elle illustre, ce serait déjà satisfaisant. Mais l'obtenir serait encore mieux⁴⁷.

Enfin, LeBlanc parvient à clore l'enquête :

Ce matin seulement je trouve votre lettre du 11 déc. m'annonçant que l'image de saint Alexis est retrouvée. J'en suis vraiment fier et vous remercie de toutes les démarches que vous avez dû faire pour en arriver à ce beau résultat⁴⁸.

En parallèle, dans les chroniques du 7 et du 21 décembre 1939, LeBlanc insère un appel à tous à ce sujet :

44. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, L. Lacourcière à J.-Thomas LeBlanc, 16 novembre 1939.

45. « Monsieur, je vas vous dire que la famille qui possède l'image de Saint Alexis est M. Alsime Arseneau de St-Ignace N.-B ».

46. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, n° 149.

47. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, L. Lacourcière à J.-Thomas LeBlanc, 6 décembre 1939.

48. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc, L. Lacourcière à J.-Thomas LeBlanc, 15 décembre 1939.

N.D.L.R. Plusieurs chansons et histoires furent répandues autrefois en Acadie par voie de l'imagerie c'est-à-dire qu'elles étaient imprimées au bas ou autour d'images représentant ce que racontaient ces chansons ou histoires. Nous avons nous-même vu deux de ces images, notamment celle de Juif Errant et celle de Sainte Geneviève de Brabant. Nous sommes curieux de savoir si quelques unes de ces images subsistent encore. Donc, ceux qui en auraient en leur possession ou qui se rappelleraient en avoir vu nous feraient grandement plaisir en nous écrivant et en nous donnant quelques précisions là-dessus⁴⁹.

Au sujet de cette chanson et de sa filiation avec l'imagerie populaire, il est pertinent de se rapporter à l'ouvrage *Chansons folkloriques à sujet religieux* écrit par Conrad Laforte et Carmen Roberge et publié en 1988, soit cinquante ans après la chronique de LeBlanc. Dans ce livre, on apprend comment certains textes de chansons liés à la littérature de colportage ont été façonnés par une certaine forme d'oralisation⁵⁰. En d'autres termes, le texte de saint Alexis, fixé sur un support écrit, aurait été intégré à un répertoire de tradition orale, et par le fait même, il se serait transformé suivant le principe de perte et de distorsion inhérent au mode de transmission orale de la chanson traditionnelle.

Des textes comme *Saint Alexis, la Prédiction du cerf* et même *le Juif errant* ont pu être appris à partir de textes imprimés, de feuillets, de recueils de cantiques ou encore transmis de bouche à oreille. Lorsqu'on observe ces textes, on remarque que certaines versions semblent conserver toutes les strophes alors que d'autres ne possèdent que les plus importantes pour la compréhension du récit. À cause de l'interférence de l'écrit et de l'iconographie, ces textes devraient être analysés en regard du système formé de l'ensemble des chansons et des divers textes diffusés par l'imagerie populaire et la littérature de colportage.⁵¹

Avec l'aide de Lacourcière et de Barbeau, c'est justement ce phénomène particulier que LeBlanc découvre. On comprend que la version de saint Alexis de LeBlanc est non seulement un amalgame de versions manuscrites venues des quatre coins du Nouveau-Brunswick, mais aussi le résultat d'un alliage complexe entre un texte d'abord « officiel », écrit, puis « oralisé » sous différentes formes, pour ensuite être réécrit par les informateurs.

49. J.-Thomas LeBlanc, « Nos vieilles chansons acadiennes », *La Voix d'Évangéline*, 21 décembre 1939, p. 10.

50. Jean-Nicolas de Surmont désigne par le terme « oralisation » un phénomène qui n'est pas exactement ce que nous observons dans le cas de Saint-Alexis, mais qui s'en approche grandement dans la mesure où nous nous trouvons ici devant un cas de « détérioration » d'un texte écrit. De Surmont écrit : « Oralisation, phénomène chansonnier qui constitue une chanson signée, par vagues successives d'interprètes ou par détérioration temporaire ou permanente par le public du texte d'origine ou de la mélodie d'origine, qui cesse d'être identifiée à son parolier et à son compositeur d'origine et accède à l'anonymat, se comportant ainsi de la même manière qu'une chanson de tradition orale. » Jean-Nicolas De Surmont, *De l'écho canadien à la lanterne québécoise, Comment la chanson est devenue la figure de proue de l'identité québécoise 1850-2000*, Québec, GID, p. 238.

51. Conrad Laforte et Carmen Roberge, *Chansons folkloriques à sujet religieux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 28-29.

Aussi, remarquons que les trois principales références de LeBlanc, c'est-à-dire *Chansons populaires du Canada* d'Ernest Gagnon, *Romancero du Canada* de Marius Barbeau ainsi que *Le Romancéro populaire de la France* de George Doncieux ne contiennent pas d'analyse au sujet de la chanson de Saint Alexis. Jusqu'à un certain point, cette analyse de LeBlanc était donc inédite. Ce qui n'est pas le cas de « La Passion de Jésus-Christ⁵² », une autre chanson issue de l'imagerie populaire sur laquelle Barbeau et Doncieux, entre autres, avaient déjà glosé.

Avant de terminer, notons que, même si le disciple LeBlanc doit beaucoup aux conseils que lui prodigue Barbeau, il ne se montre pas aveuglé par le respect qu'il voue à son mentor. Traitant de la complainte de saint Alexis, dans les lettres qu'il envoie, Barbeau utilise le terme « cantique ». Par contre, en introduction à sa chronique, LeBlanc écrit : « Le cantique ou plus exactement la complainte de saint Alexis n'est pas d'hier ». Ici, on doit en partie donner raison au folkloriste acadien, car au sens strict, la chanson de saint Alexis ne se présente pas comme la louange exaltée dédiée à un saint, mais plutôt, sans être païenne, comme le récit de la vie tragique d'un héros.

En somme, suite à cette première chronique « longue », LeBlanc semble prendre son envol. Aussi, les traces concernant ses échanges avec Barbeau et Lacourcière sont moins abondantes, ce qui n'empêche en rien ses analyses de gagner en profondeur.

Conclusion

Si la chronique sur « La complainte de saint Alexis » se révèle riche sur le plan de la génétique textuelle, celle-ci, en tant que telle, du point de vue de l'analyse proposée, n'est pas la plus intéressante que LeBlanc ait rédigée. En effet, cette chronique traite surtout de la chanson d'un point de vue thématique. LeBlanc y explique, explicite, paraphrase ce que raconte les paroles. Par contre, à l'intérieur d'autres chroniques, LeBlanc développe diverses idées quant à la structure formelle des chansons et quant à leurs particularités linguistiques et musicales. L'étude complète de toutes ces chroniques reste à faire.

Finalement, pour celui qui s'intéresse aujourd'hui au travail de Joseph-Thomas LeBlanc, un cortège de questions surgit constamment : quelle place aurait pu occuper LeBlanc parmi les autres folkloristes s'il avait vécu plus longtemps ? Aurait-il eu l'occasion de rencontrer la Française Geneviève Massignon pendant son séjour en Acadie⁵³ en 1946 ? Et en juillet et août

52. J.-Thomas LeBlanc, « La Passion de Jésus-Christ », *La Voix d'Évangéline*, 21 mars 1940, p. 10-11.

53. Fonds Geneviève Massignon, Bibliothèque nationale de France, archives papier, boîte 23 bis : Le fonds Geneviève Massignon, se trouvant à Paris, contient 160 feuilles au sujet de LeBlanc. Celles-ci sont des coupures de journaux des chroniques « Nos vieilles chansons acadiennes ».

1950, lors du passage de Félix-Antoine Savard et de Luc Lacourcière en Acadie⁵⁴, aurait-il été présent ? La réponse à ces interrogations pourrait bien être « oui », ce qui est paradoxalement triste et heureux.

Annexe I

La complainte de saint Alexis⁵⁵

Le cantique ou plus exactement la complainte de Saint Alexis n'est pas d'hier puisque des auteurs autorisés nous assurent qu'elle constitue l'une des plus anciennes pièces de la littérature française. Tout récemment, nous faisons parvenir nos versions de cette complainte au distingué folkloriste canadien-français, M. Marius Barbeau. Voici ce qu'en disait M. Barbeau dans une lettre qu'il nous envoyait subséquemment : « Ce vieux cantique, en particulier, est d'un intérêt historique à part. Vous savez peut-être que Gaston Paris fit sa thèse de doctorat à la Sorbonne sur Saint Alexis, l'histoire de son roman dans l'Asie mineure et la diffusion de sa légende littéraire ancienne en Europe. À part nos versions canadiennes, je ne crois pas qu'il soit connu sous la forme connue au Canada. J'en ai moi-même recueilli deux complaintes différentes. »

Le texte que nous publions ici et qui nous semble avoir été le plus répandu en Acadie, provient d'une version que nous tenons personnellement de notre grand'mère maternelle et de quatre autres versions fournies respectivement par M^{me} J.-L. de Shédiac, N.-B., M^{me} Adolphe King, de Botsford Portage, N.-B., M^{me} Joseph LeBlanc, de St-Paul, N.-B., et M^{lle} Julia Frenette, de Robertville, N.-B. Trois textes additionnels, beaucoup plus détaillés et d'un genre différent, nous ont été également envoyés par M^{me} Hubert Arseneault, de St-Ignace, N.-B., M^{me} Edmond Richard, de St-Charles, N.-B., et M^{me} Albert-O. Maillet, de Cocagne, N.-B.

Comme la plupart des chansons, la complainte de Saint Alexis tient plus de la légende que de l'histoire. D'après les textes reçus de M^{me} Maillet, M^{me} Richard et M^{me} Arseneault, voici en quoi elle consiste : Alexis, jeune homme riche et vertueux et demeurant dans l'ancienne ville d'Ostie qui servait autrefois de port à Rome, consent au mariage pour faire plaisir à ses parents; mais le soir même de ses noces, il se sent appelé par Dieu à quitter Olympie, son épouse, pour mener seul une vie de prières et de mortifications. Alexis, obéissant immédiatement à l'ordre divin, se retire en secret à la ville d'Édesse en Mésopotamie où il donne aux pauvres son argent et jusqu'à son bel habit « galonné de haut prix ». De là, il s'embarque sur un bateau

54. Notons que les trois hommes se sont rencontrés à Moncton 1942. Était aussi présent, le linguiste Ernest Haden. L'article suivant découle directement de cette rencontre : Ernest Haden, « La Petite Cendrillouse, Version acadienne de Cendrillon », *op cit*.

55. Transcription de la chronique publiée dans *La Voix d'Évangéline*, le 10 novembre 1938, p. 10-11.

à destination de Tarse en Cilicie ; mais la divine providence permet qu'une tempête le ramène à Ostie. Alexis, sans se faire connaître, retourne au palais de son père nommé Euphémien et demande à loger sous un escalier. Sa demande ayant été agréée, Alexis passe ensuite sept ans dans ce triste état, demeurant toujours inconnu et essuyant toutes sortes d'injures et d'affronts de la part des serviteurs du palais sans compter les tourments qu'il éprouve en constatant, jour après jour, l'amertume dans laquelle sa disparition soudaine et inexplicable a jeté ses parents et plus particulièrement son épouse qui est inconsolable. Un jour, cette dernière essaie même de le persuader à s'enfuir avec elle à la recherche de son époux, ce qui, évidemment, ne fait qu'accroître, les souffrances morales d'Alexis.

Au bout de sept ans, Alexis étant mort, une voix céleste le proclame bienheureux et invite les fidèles à aller au palais d'Euphémien vénérer celui qui « sera de Rome le soutien ». Le Pape et l'Empereur eux-mêmes accourent auprès du saint décédé qui, à leur prière laisse tomber de ses mains une lettre établissant son identité.

N.D.L.R.-Nous sommes redevables aux personnes suivantes pour le texte de vieilles chansons reçues la semaine dernière : M^{me} Edmond Richard, de St-Charles, N.-B., M^{lle} Julie-T. Frenette de Robertville, N.-B., M^{me} Léon Gionet, de Middle Caraquet, N.-B., M^{me} L. Gallant de St-Ignace, N.-B., M^{lle} Lyda Boucher, de St-Norbert, N.-B., M^{lle} Bernadette Goguen, de Cocagne, N.-B., Gravelbourg, Saskatchewan, M^{me} Edouard Noël, de Ste-Rose, N.-B., une personne qui signe « lectrice de l'Évangéline » et une autre personne dont le nom et l'adresse sont inconnus.

Nous serons très reconnaissants à ceux qui pourraient nous faire parvenir des versions des chansons suivantes : « J'en ai vu voler du ruban d'la mariée » et « Belle dormez-vous, sommeillez-vous, à nos amours y pensez-vous? » (Cette chronique n'était pas signée)

La complainte de saint Alexis

(Version de la chronique)

Alexis étant grand,
Pour plaire à ses parents
Consentit au mariage,
Ne pouvant l'éviter.
On commence les noces,
On le fait épouser.

Le soir après l'souper
Fallut se reposer.
Grand Dieu quelle merveille
Prendr' la résolution
De quitter son épouse
Pour suivre l'oraison.

Son dessein étant fait,
Fut dans son cabinet.
Il prit une ceinture
Et une bague d'or
Et les donne à son épouse
Pour entretenir l'amour.

De là, Alexis partit
De pays en pays ;
C'est sur terre et sur mer,
C'est dans d'autres pays,
Il s'en va faire l'aumône
Aux pauvres ses amis.

Quant il fut revenu,
Son père a rencontré.
Lui demanda l'aumône
Un coin de son logis ;
Son père aussi lui donne
Sans reconnaître son fils.

Sept ans il a resté
Sous un triste escalier,
Alexis est bien-aise
De s'y voir maltraiter
Par les valets de son père
Sans l'avoir mérité.

Son épouse souvent
Le regarde en pleurant,
Ne peut le reconnaître
Tant il était changé.
« Dis-moi donc Alexis,
Que puis-je vous avoir fait ? »

« Que trouviez-vous en moi
De me quitter parfaite,
Pourquoi m'épousez-vous ?
Avez-vous dessein d'être
Mon véritable époux ? »

Alexis dans son cœur
Il sentait les douleurs :
« Les rigueurs et les peines
Ne sont que pour un temps,
Il faut donc que j'endure
Pour être triomphant ».

Alexis étant mort,
On entendit d'abord
Une voix de St-Pierre
Qui criait hautement :
C'est ici que repose
Le corps d'un innocent.

Le Pape fut avertit
Et l'empereur aussi.
Venant tous deux ensemble
Se prosterner devant,
La lettre lui demandent
Tout aussitôt la rend.

Le chapelier la prit,
À haute voix la lit :
« Alexis je me nomme,
Fils de cette maison,
Mon père aussi ma mère,
Mon épouse, ils y sont ».

Son père qui fut présent
Tombe mort sur-le-champ.
Si vous aviez vu sa mère
S'arracher les cheveux,
Son épouse se jette
Sur son corps précieux.

Annexe II

Retranscription des textes reçus par Thomas LeBlanc⁵⁶Version de M^{me} J. L. de Shédiac⁵⁷

Alexis étant grand, pour plaire à ses parents (bis)
 Consentit au mariage ne pouvant l'éviter.
 On commence les noces, on les fit épouser.
 Le soir apris le souper fallu s'y reposer (bis)
 De là il prit merveille, il prit résolution
 De quitter son épouse, de suivre ses raisons
 Le dessein étant fait, fut dans son cabinet (bis)
 Il prit une ceinture et une bague d'or
 La donne a son épouse et s'en fut d'abord
 Le voilà donc partit de pays en pays.
 C'est par terre ou par mer ou par d'autres pays
 Faisant toujours l'aumône aux parents et amis
 À Rome est arrivé son père le rencontrer (bis)
 Lui demande l'aumone ou coin de son logis
 Humblement il lui donne s'en reconnaître son fils
 Sept ans il a resté sous un triste degré
 Souvent les travailleurs s'y moquant de lui
 Souvent l'appellant fainéant et vagabond
 Sa femme dit Alexis peut être nous être satisfait
 Pour vous être satisfait, pourquoi m'épouser moi
 N'avez-vous pas de ses dettes, mon père était avec vous
 Alexis dans son cœur il sentait ses douleurs (bis)
 C'est vrai je suis la cause des peines et des tourments
 Que mon épouse endure ainsi que mes parents.
 Alexis étant mort qu'on entendit d'abord (bis)
 J'ai reçu le pauvre, le corps d'un innocent.
 Le pape fut averti et l'Empereur aussi (bis)
 S'en viennent tous deux ensemble s'y
 Prosterner devant
 Lui demande son billet, tout aussitôt lui rend
 L'Empereur le reprit tout de suite le lisit (bis)
 Alexis je me nomme fils de cette maison
 Mon père aussi ma mère, mon épouse y sont.
 Quand sa femme entend ca s'y jetant dans ses bras
 Si vous aviez vu sa mère s'arracher les cheveux
 Et son père se jetter sur son corps précieux

56. Aucune modification n'a été opérée sur les versions originales : l'orthographe, la grammaire, la ponctuation et le découpage des strophes ont été conservés.

57. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc.

Version de M^{me} Adolphe King de Saint-Marcel⁵⁸

Alexis étant grand
 Pour plaire à ses parents
 Pensant au mariage
 Ne pouvant l'éviter
 On commenci les noces.
 On les faits épouser

Le soir après l'souper.
 Au lit me reposer
 Grand Dieu qu'elle merveille
 Prendre la résolution
 De quitter son épouse
 Pour suivre l'oraison.

Son dessein est enfant (étant fait)
 Fût dans son cabinet
 Il prit une ceinture.
 Et une bague d'or
 La donna à son épouse
 Et lui s'en fut d'abord.

Helas il fut embarqué
 À Rome s'en fut aller
 Tant par terre que par mer
 De pays en pays
 Faisant toujours l'aumône
 Aux pauvres à ses amis.

Tant qu'il fût revenût
 Son père à rencontré
 Lui demandit l'aumône
 Un coin de son logis
 Son père aussi lui donne
 Sans reconnaître son fils.

Il à resté sept ans
 Sous une triste escalier
 Alexis est benaise
 De s'y voir maltraiter
 Par les valets de son père
 Sans l'avoir mérité.

Son épouse souvent

Le regarde en pleurant,
 Elle pût le reconnaître
 Dont il était changé,
 Que puisse vous avoir fait.
 Que vous à obligé,
 De me quitter parfaite
 Pourquoi m'épouser vous
 Aviez-vous dessein d'être
 Mon véritable époux.

Les portes il faut souffrir
 Plutot que de subir,
 La liqueur et les peines
 Sont seulement pour un temps,
 Il faut donc que j'endure
 Pour être triomphants.

Alexis étant mort
 On entendît d'abord,
 Une voix de Saint-Pierre
 Qui criait hautement,
 Chère famille repose
 Le corps d'un innocent.

Le pape fut appelé
 L'empereur aussi,
 Venant tous deux ensembles
 Prosternés âgénoux,
 La lettre il lui demande
 Aussitôt il lui rend.

Le chapelier la prit
 A hautevoir la lit,
 Alexis je me nomme
 Fils de cette maison,
 Mon père aussi ma mère
 Mon épouse ils y sont.

Son père qui fut présent
 Tomba mort sur le champs,
 Si vous aviez vu sa mère
 S'arracher les cheveux,
 Son épouse elle se jette
 Sur son corps précieux.

58. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc.

Transcription de la version de M^{lle} Julia F. Frenette de Robertville⁵⁹

Alexis étaite grand pour plaire a cest
parent. consent au mariage consent
de livité. Il afulu commencé la nose
toute de suite sant reponsé.

Sont disant était faite monte dans
sont cabinette. il prie une ceinture
aussi une bague d'or. La donne a
son épouse sant retrouva d'abord

Alexis est parti de pay en pay.
En par mer en par terre passait
Que du pays. Il fasait toujour
Lamande a c'est pauvre unemis

Arômme il est arriver il raontra
Sont père. Làmaume lui logi.
Sont père lui donne sans reconaître
Son fils.

Sept Ans il y a restez dessous cett
Alégré. Les vallai les servante paliait
Crachait sous lui. Les vollai de sont
Père lavoir mérité.

Transcription de la version de M^{me} Jos LeBlanc de Saint-Paul⁶⁰

Alexis qu'était grand (bis)
Pour plair a cest parent
Consenti oh mariage
Une fille épouser (bis)

Le soir de la noce
Falu se reposer (bis)
Alexis dans son cabinet
Prend une seinture
Avec une bague dor
L'enporta à son épouse
Pour entretenir la moure

De la Alexis parti
De pays en pays (bis)
Cest sur terre et sur mer

Souvient c'est sont épouse que lui passa
Par devant. Les royeur est les peine
Se n'est que pour un temps.
Mais il fait donc que jendure pour
Être très enfant.

Alexis et mort on attendait là-bas.
Une voi de Saint Pière s'écria autre voi
Depuis la première epouse le
Corp d'un innocent.

Le pape lui enverti un billet lui
Demande. Alexis jamais homme
Fidèle a cette maison. Sont père aussi
Sa mère et sont epouse aussi.

Quant sont père attenddire cella-il
tomba mort
Sur sont champ si vous auriez
vu sa mère arraché
Les cheveux. Sont épouse quil
se jette sur sont corp
Precieux.

Aussi dans dautre pays
Il son va fair laumone
En pauvre à cest amie

Sept ans il reste
Sur un triste degré (bis)
Sans pouvoir le reconaitre
Oh qui était défunt
Alexsie quoi que je lés dans fait
Pour être triomphant

Le pape fut avertu
Et lenpereur aussi (bis)
Il son venu tout seux ensemble
Se presenter devant lui
Son billet lui demande
Tout aussitôt lui rent

59. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc.

60. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc.

Le pape qui la prit
 Lautement leur lisée (bis)
 Alexsie je te nome [filler?] de la mais
 Ou que ton père et la mère
 Et ton epouse y son

Son père qui était présent
 Tombèt mort sur le chant (bis)
 Si vous aviez vu sa mère
 Saracher les cheveux
 Sur son corp précieux

Transcription de la version de Jos-Louis Benoit de Pointe-Canot⁶¹

Alexis étant grand pour plaire
 A ses parent consentit au mariage
 Ne pouvant léviter on commence
 Les noces on le fait épouser

que trouviez vous en moi
 qui vous a oblige de me quètter
 parfaite pourguoi mepousiez
 vous aviez désseindètré
 mon veritable epoux

Le soir apres l'souper fallut se
 Reposer grand Dieu quelle
 Merveille prend la resolution de
 Guitter son epouse pour suivre l'orison

alexsis dans son cœur il sentait
 les douleurs les regueurs et les
 peinesne sont que pourun
 temps il faut dons que jendure
 pour etre trionphant

Son dessein etait fait fut dans
 Son cabinet il prit une ceinture
 Et une bague d'or et les donne
 A son epouse pour entretenir l'amour

Alexis etant mort on entendit
 Dabord un voux de St pierre qui
 Criait hautement cest icique
 Repose le corps dun innocent

De la alexsis partit de pays en pays
 Lest sur terre et sur mer lest
 Dans doutre pays il sen-va
 Faire l'aumone aux pauvres
 Ses amis

Le pape fut averti et l'enpeneur
 Aussi venant tous deux ensemble
 Se prosterner devant le lettre
 Lui demandent tout aussitôt la
 Rend

Quont il fut revenu son père
 La rencontre lui demanda
 L'aumone un coin de son
 Logis son père
 aussi lui donne sans reconnaite
 son fils

Le chapelier la prit a haut voix
 La lit alexis je ne nomme
 Fils de cettre maison mon
 Père aussi ma mère mon
 Epouse ils yson

sept ans il a reste sous un triste
 escotier alexsis est bien aise de
 si voir maltraiter par les
 valets de son père sans l'avais
 mérité

Son père qui fut present
 Tomba sur le champ
 Si vous aviez vu sa mère
 Sarra che les cheveut
 Son epouse elle se jette
 Sur son corps précieux

61. CÉAAC, Fonds J.-Thomas LeBlanc.